

Personnes présentes : L'équipe pédagogique (PE- PVP), les représentants des parents d'élèves , M. S. Renard (REV adjoint et Directeur du Point Accueil), M. D. Bassino (Adjoint au Maire) , M. Bensaïd (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Personnes absentes excusées : le personnel DASES (médecin scolaire et assistante sociale), le personnel RASED, M. Pierre-Paul (Responsable Educatif Ville),

- 1- Carte scolaire : Pas de changement de sectorisation par rapport aux adresses, donc la plupart des élèves de maternelle arriveront de Récollets (très peu de Bullet, Hôpital Saint Louis, Ecluses Saint martin) et la plupart des élèves de CM2 iront à Louise Michel (un peu à Palissy, Grange aux belles, Valmy)

-La sortie de REP est actée

- 2- Prévisions pour l'an prochain : Sous réserve de déménagements, redoublements etc... , l'école devrait accueillir 331 élèves : 63 CP + 69 CE1 + 67 CE2 + 72 CM1 + 60 CM2 .

-La structure pédagogique n'est pas encore établie, mais devrait comporter un double-niveau.

-Une réunion d'information commune à tous les parents des futurs nouveaux élèves aura lieu le 15 juin, à 18 heures.

-A l'avenir, les maintiens (ou redoublements) sont plus que jamais déconseillés par le Ministère et doivent être réservés aux cas particuliers : élèves ayant manqué sur une très longue période, ou élèves ayant une notification MDPH donc victimes d'un handicap ou d'une forte gêne dans leur scolarité

- 3- Projets pour le 2^{ème} semestre :

Vendredi prochain, pour toute l'école, à 2 classes près : travail à venir sur l'éclipse de soleil : on a attendu jusqu'à mercredi dernier que le Ministère ou la Mairie fassent un geste pour fournir des lunettes, ce qui n'a pas été le cas... L'école en a donc commandé avant qu'il y ait rupture de stock et a investi, grâce à la coopérative, dans une paire de lunettes pour éclipse pour chaque élève. (1)

Samedi prochain, de 9 :30 à 12 :00 : Bourse aux livres, avec la vente des poupées frimousse réalisées par les classes de CE1 V et CE2 AL, des stands de crêpes et de maquillage

-Pour de nombreuses classes : travail autour du tri des déchets et du recyclage, qui passe par des actions, pour certaines, communes à toute l'école : récolte de piles usagées, collecte de cartouches d'imprimantes vides...demande de participation aux ateliers proposés par la Mairie sur le tri et demande de bacs à compost... , pour d'autres, ponctuelles selon les classes : participation le 9 avril à un spectacle interactif sur le tri, travail sur le papier recyclé en CE2 AP et CE2-CM1...

-Ateliers avec les professeurs d'arts visuels (en sérigraphie et en gravure) et de musique (venue d'un quatuor à cordes à l'école...)

-Semaines sportives en EPS : danses traditionnelles pour les CE1 à l'espace Jemmapes – les parents seront les bienvenus- (2) , canoë sur le canal en CM1, orientation en forêt d'Ecouen pour les CM2 en juin...

-Foulée des écoles : Suite aux événements de janvier, la circonscription a fait le choix cette année de ne pas rassembler des dizaines d'enfants en un même lieu, comme les années précédentes ; la « foulée » a donc lieu cette année, pour les classes qui souhaitent participer, dans les écoles directement, qui doivent dans ce cas « banaliser » une demi-journée de classe pour permettre aux enfants de courir dans la cour... Cette organisation est un peu contraignante et l'école ne s'est pas encore prononcée sur son adhésion.

-Départs plus ou moins imminents en classe de mer : du 30 mars au 9 avril pour les CM1 A, et du 26 mai au 5 juin pour les CM2 (en Bretagne) . Cette année: comme certaines classes de Paris n'ont pas pu partir en janvier à cause du plan Vigipirate niveau attentat, la Dasco a fait le choix de faire quand-même partir ces classes en juin, quand il s'agissait de CM2, au détriment des classes de CE2 (les CE2 ont encore 2 ans pour partir, pas les CM2) C'est un choix de la Mairie de Paris, et non pas de la Circonscription, ou du Rectorat, et encore moins de l'école, que nous regrettons tous car la classe de Madame Lévrier ne peut pas partir cette année.

-Liaison Maternelle-école : La « lecture en maternelle » se poursuit avec 4 classes d'élémentaire ; nos élèves prennent beaucoup de plaisir à s'y préparer, et sont accueillis avec beaucoup d'enthousiasme de la part des élèves de maternelle.

-Liaison CM2-Collège : La collaboration du CM2 JB avec le collège Louise Michel se termine : Pour M. Lucké et ses élèves, cette première expérience est positive et semble avoir permis aux futurs « 6èmes » de dédramatiser l'entrée au collège en les familiarisant avec les locaux, l'organisation pédagogique et les relations avec les enseignants du collège.

-Spectacle de danse en CE1 en juin : le travail des 3 classes sur « le folklore » (chants et danses) se conclura par un spectacle dans la salle des fêtes de la Mairie, un soir de juin dont la date reste à fixer (nous en remercions à l'avance M. Bassino). (3) Madame Meyer fait appel aux bonnes volontés et au talent des parents pour nous aider à confectionner des petits boléros pour les garçons ; nous remercions à l'avance les parents qui pourront participer à ces travaux de couture.

-Repas du monde de fin d'année : La date retenue est le vendredi 12 juin (avant : les CM2 sont en classe de mer ; après : le Ramadan commence)

4-Climat scolaire :

On m'a informée de situations de « harcèlement », existant plus ou moins depuis la rentrée, et qui seraient allées en s'aggravant (essentiellement en CE2) ; ces situations sont souvent insidieuses et peuvent passer inaperçues, car il est difficile de voir si les actes de malveillance envers un enfant sont répétitifs ou isolés, s'ils ont un caractère accidentel, ponctuel, ou s'ils sont prémédités et ont réellement pour intention de nuire ... il est difficile aussi de faire la part des choses entre ce qu'il se passe réellement en classe ou dans la cour et ce qui est répété à la maison, et interprété par l'adulte qui écoute. La 3^{ème} difficulté est de discerner ce qui se passe réellement, et ce qui a été induit, en janvier ou février, à la fois par l'atmosphère d'angoisse générée par les attentats, et aussi par les annonces de notre ministre sur le harcèlement... Cependant, justifiée ou pas, cette angoisse ressentie par les enfants a été prise très au sérieux à l'école : Pour les cas « identifiés » qui nous semblaient les plus graves ou les plus urgents, les enfants concernés ont été reçus individuellement, les situations ont été expliquées, les parents des uns et des autres ont été également reçus, et il semble que ces situations aient été plus ou moins atténuées. On a parlé de tout cela en conseil des maîtres dernièrement et tous les enseignants sont bien d'accord sur le fait qu'il faut prendre en considération les inquiétudes des enfants, les écouter, faire en sorte qu'ils se sentent rassurés et protégés à l'école, sans pour autant induire de l'anxiété.

-Pour les situations moins explicites, il est prévu un conseil d'élèves « général », avec les délégués des élèves en cycle 3, pour parler de cela et d'autres problèmes évoqués par les enfants la dernière semaine de mars, et une réunion sur temps de midi avec tous les élèves de CE2 pour parler essentiellement de ce problème.

-Stéphane et moi prévoyons aussi une réunion avec les animateurs de cantine pour en parler, d'ici aux vacances de printemps.

5-Travaux – Visite d’architecture : La visite qui devait avoir lieu en février a été reportée au 28 mai (arrêt-longue maladie de la personne responsable) Cela n’a pas empêché les travaux d’être effectués en ce qui concerne les portes coupe-feu (qui fonctionnent) mais pas en ce qui concerne l’alarme (qui n’indique pas le bon endroit). Sur les conseils de M. Bassino, parents et école vont renouveler la demande auprès de la Mairie.

-Des panneaux d’affichage grand format ont été livrés, mais non installés... Par contre, des panneaux plus petits ont été installés sur les grilles... La destination de chacun de ces panneaux (REV, école, associations de parents) reste à voir ...

6-Périscolaire : La parole est laissée à Stéphane qui nous précise que notre école fait partie de celle où le taux de fréquentation des ARE est le plus élevé : il va donc y avoir création d’un poste supplémentaire de REV l’an prochain (actuellement il y a un seul REV pour la Maternelle et pour l’Elémentaire)

-Les 31 mars et 3 avril auront lieu les inscriptions ARE du dernier trimestre

-Le spectacle de l’atelier-théâtre du mercredi devrait avoir lieu l’avant-dernier mercredi de l’année.

-Malgré l’insistance des parents FCPE et les promesses de la DASCO, il n’a été reçu qu’une armoire sur les 3 demandées l’an dernier pour le matériel ARE...

7-Questions diverses du CIPE (Les questions de la FCPE ont été vues lors de la réunion mensuelle du 11 mars dernier).

« Quels sont désormais les moyens financiers alloués par l’Ed° nationale et/ ou la Mairie depuis la sortie REP » :

L’éducation nationale fournit l’enseignement aux élèves, mais c’est la Mairie qui fournit les moyens matériels (bâtiment, matériel pédagogique etc...), à savoir : Pour une école élémentaire en REP : 52, 31 euros par élève/ an, pour une école non-REP : 39,38 euros Différence = 12 ,93 euros

La Mairie a promis une disparition progressive des moyens REP pour les écoles qui sortent du dispositif, donc on ne perd pas ces 12 euros dès l’an prochain, mais en 3 ans. Le budget 2015-2016 pour notre école sera donc de 48,00 euros/ élève, dont environ 7 euros pour arts plastiques + 1, 50 euros pour Musique et pour EPS + 2, 50 pour LVE (+ pour le fonctionnement général -classeur, feuilles...) Le budget pour les arts plastiques risque d’être celui qui souffrira le plus de la sortie de REP, passant de 7 à 2 euros.

« Est-ce qu’à l’usage, les nouveaux rythmes scolaires atteignent les objectifs de la réforme ? En effet, sur le plan national il y a des choses qui ne collent pas du tout avec les objectifs initiaux »

Nous ne sommes pas à même de juger si les objectifs nationaux sont atteints ou pas. Pour Paris, Mme Darpheuille, nouvelle directrice de la DASCO, a annoncé que, de toutes façons, aucune modification n’aurait lieu d’ici à 2017. A l’école, nous confirmons la fatigue et la baisse d’attention des enfants, même si les ateliers sont nombreux et variés (initiation au Russe, au Chinois ou à l’Anglais, Philosophie, sports au gymnase, dans le préau ou à l’espace Jemmapes ...)

« Qui est l’interlocuteur responsable en cas de vacance de la direction ? »

Il n’y a quasiment jamais « vacance » de la direction, si on s’en tient au sens du mot « vacance » = vide. Il peut y avoir absence du directeur, de courte durée la plupart du temps, et dans ce cas, c’est l’assistant de direction qui prend la relève pour les urgences (ici : Asma, les lundi et mardi), ou un enseignant volontaire. Pour les cas plus longs, et si l’Inspecteur estime que l’école en a besoin, il peut demander au Rectorat la désignation d’un directeur intérimaire. Le directeur reste en général de toutes façons joignable par l’équipe.

« Il serait souhaitable qu’un rappel ferme soit fait aux surveillants hors temps scolaire, sur la non-utilisation de leur téléphone portable devant les enfants. C’est une simple question de civisme et surtout de sécurité : »

Si les animateurs utilisent -à titre exceptionnel- leur téléphone portable pendant la cantine, c’est qu’ils sont « en pause » : ils sont donc effectivement dans le réfectoire, mais sur leur temps de déjeuner, et non de surveillance. Il leur est donc tout-à-fait autorisé, et pas dangereux pour les enfants, d’utiliser leur téléphone puisqu’ils ne sont

alors pas chargés de surveillance et que cela ne les empêche pas d’intervenir en cas de besoin à proximité de leur table.

« Est-ce justifié que le policier en civil qui intervient dans notre école pour la prévention routière vienne ostensiblement armé ? »

S’il avait été en civil, cela n’aurait effectivement pas été justifié, ni même possible. Or lors de son intervention, ce policier était en tenue, en tant que représentant des forces de loi et de l’ordre public. A ce titre, il est libre de choisir, ou pas, de porter son arme, avec mon accord. Je ne me suis pas opposée à ce qu’il la porte car à mon sens, cela fait partie de son uniforme et de sa fonction ainsi que du protocole. De plus, je pense que je n’aurais pas été cohérente avec moi-même si j’avais refusé, à l’époque, qu’il porte son arme, et si j’avais ensuite accepté, comme vendredi dernier, que des policiers en tenue, donc armés, viennent monter la garde auprès du groupe scolaire et de vos enfants, à la suite des menaces d’un père en maternelle.

« Qu’en est-il du droit à l’image, suite à des retours de parents qui ont vu la photo de leurs enfants sur des sites ?

Nous nous étonnons de cette remarque car le seul site, à notre connaissance, qui montre des photos d’élèves, est le très joli site créé par la FCPE (4) qui a pris soin de flouter tous les visages (ou de les « aquareller ») ; le seul visage reconnaissable est celui d’une élève dont la mère, enseignante en maternelle l’an dernier, a donné son accord.

« Pour quelles raisons date et informations relatives à la bourse aux livres ont été arrêtées sans concertation de tous les parents élus ? La bourse aux livres est-elle compatible avec le plan Vigipirate renforcé ? »

La BAL est une fête imaginée et organisée par la FCPE, depuis des années, et cette année, les parents-délégués CIPE n’avaient pas manifesté le souhait d’y participer en tant qu’organisateur, donc les préparatifs se sont faits sans eux. De plus, la date a été retenue lors de la réunion des délégués du 7 janvier, où aucun parent CIPE n’était là. Néanmoins, nous prenons avec plaisir bonne note du souhait du CIPE de participer à la bourse aux livres de l’an prochain, toutes les bonnes volontés regroupées autour de l’intérêt des enfants étant bonnes à prendre. Cette BAL est compatible avec le plan Vigipirate Attentat (le plan « Vigipirate renforcé » n’existe pas) dans la mesure où ce plan est atténué : on peut organiser des sorties, ou des entrées dans l’école, à l’appréciation du directeur et de l’équipe enseignante : samedi 21, les gens qui entreront dans l’école seront en principe connus, ou accompagnés de personnes connues, donc identifiées.

« Concernant notre proposition du 1^{er} conseil d’école, qu’en est-il de l’élaboration d’une grande fête de fin d’année qui s’associerait au repas du monde ? »

Ce point avait été cité dans la liste des « questions diverses » mais on n’avait pas eu le temps de l’évoquer au conseil, donc il ne figure pas dans le compte-rendu. Vous aviez souhaité effectivement que soient regroupés sur une seule journée, la BAL, le repas du monde, la chorale etc... Il nous paraît plus judicieux d’échelonner ces festivités sur plusieurs jours, à différents horaires, pour que le maximum de parents puissent y participer : la BAL a lieu un samedi matin et permet aux gens qui travaillent le soir de participer, au contraire du repas du monde qui est un dîner, le spectacle des CE1 en Mairie aura lieu une fin d’après-midi... donc cela permet à chacun d’y trouver son compte.

Date du prochain conseil d’école : Lundi 22 juin 2015 à 18 h. 15

(1)Le temps particulièrement nuageux du 20 mars n’a malheureusement pas permis de voir la moindre éclipse...

(2)Le travail réalisé en EPS en « danses traditionnelles » sera également présenté aux parents des CE1 le **lundi 13 avril à l’école, à 18 h 15**

(3)La date est arrêtée au **mardi 23 juin, à 18 h 30.**

(4)Pour plus d’informations : fcperecollets.wix.com/paris